

# VILLE DE SAINT-ZOTIQUE

## AVIS PUBLIC

### RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble sis à l'adresse suivante :

- 131, 9<sup>e</sup> Rue

**Avis est par la présente donné par la soussignée**, Me Julie Paradis, directrice du greffe et des affaires juridiques de la Ville de Saint-Zotique, que les membres du conseil municipal statueront sur la demande ainsi présentée lors de la séance ordinaire qui se tiendra le :

**Mardi 16 juin 2026, à 19 h**, au 1250, rue Principale

1. Identification du site concerné :

Lot numéro : 1 686 295

Adresse civique : 131, 9<sup>e</sup> Rue

Demande C2026-01596 :

Règlement de lotissement numéro 530 :

- Chapitre 5 – Article 5.2.2 – Tableau 1

Nature et objet :

Réduire la superficie réglementaire exigée :

- Lot projeté A réduit à 533,3 m<sup>2</sup> au lieu de 600 m<sup>2</sup>
- Lot projeté B réduit à 533,2 m<sup>2</sup> au lieu de 600 m<sup>2</sup>

Réduire la largeur réglementaire exigée :

- Lot projeté A réduit à 17,48 m au lieu de 18 m
- Lot projeté B réduit à 17,47 m au lieu de 18 m

**Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.**

Donné à Saint-Zotique, ce 29<sup>e</sup> jour du mois de mai 2026.



Me Julie Paradis, greffière

Directrice du greffe et des affaires juridiques